


# **HOPITAL LOCAL DE NOIRMOUTIER**

2, rue des Sableaux  
85330 NOIRMOUTIER

 02 51 39 03 99  
**Fax** : 02 51 35 91 98

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de l'intérêt que vous avez bien voulu porter à notre établissement. Afin de mieux vous le faire connaître, nous vous en proposons sa description ci-dessous :

L'HOPITAL LOCAL DE NOIRMOUTIER met à la disposition des personnes âgées de plus de 60 ans

- ⇒ un service de LONG SEJOUR de 21 lits situé au rez-de-chaussée
- ⇒ un service de MAISON DE RETRAITE de 94 lits (dont 60 lits médicalisés) répartis dans les services BEAUREPAIRE et MIMOSAS
- ⇒ 2 lits d'hébergement temporaire, dont la durée du séjour ne peut dépasser 2 mois dans l'année.

La plupart des chambres sont individuelles et comporte un cabinet de toilette et un W.C. Quelques studios peuvent être mis à la disposition des couples selon les disponibilités des services.

Chaque chambre est meublée avec un lit (à hauteur variable ou classique, selon les services), une table de chevet, une table bureau avec une chaise, un fauteuil, une table adaptable. Pour le rangement des effets personnels, sont prévus un placard avec étagère et penderie, ainsi qu'une commode (BEAUREPAIRE).

Un ascenseur est à la disposition des résidents dans chaque service.

Les objets personnels, tels que cadres, photos, bibelots ..., ainsi que les petits meubles servant de repères pour une continuité de vie, et permettant de recréer une ambiance familière, sont les bienvenus.

Chaque chambre est dotée d'une prise de téléphone et de télévision.

Une bibliothèque ouverte en permanence, située au rez-de-chaussée, est à la disposition de tous. Des petits salons, dans chaque service, permettent aux résidents de se retrouver pour le goûter, les jeux, les ateliers.

Un office religieux est célébré chaque semaine à la chapelle, située au 1<sup>er</sup> étage de BEAUREPAIRE. Une équipe d'aumônerie, attachée à l'établissement, assure une permanence chaque semaine, et rend visite aux personnes qui le désirent.

Des équipes d'infirmières, aides-soignantes, agents des services hospitaliers, cuisiniers, agents d'entretien, secrétaires, sont à la disposition des résidents afin de leur offrir des conditions de vie les plus agréables possibles.

Les repas du midi et du soir sont servis à la salle-à-manger (sauf impossibilité de se déplacer due à des raisons de santé). Le petit-déjeuner est servi en chambre.

Le linge de maison (draps, serviettes de table, de toilette) est fourni par l'Etablissement. Le linge personnel peut être lavé à la buanderie de l'établissement, à condition qu'il soit marqué au nom du résident. Une liste de trousseau type vous est jointe à titre d'aide-mémoire.

Les vêtements fragiles (en laine des Pyrénées, thermolactyl...) ne peuvent être lavés à l'Etablissement du fait de leur fragilité. L'Etablissement ne pourra être tenu responsable des incidents qui pourraient arriver sur des vêtements de ce type.

Les résidents qui entrent à l'Etablissement gardent leur entière liberté. Ils sont tout à fait libres de participer ou non aux différentes activités qui leur sont proposées. Les familles et amis des résidents peuvent leur rendre visite librement, et les emmener se promener dans le parc ou chez eux à leur convenance. Ils ont également la possibilité de venir prendre des repas avec eux. Dans ce cas, il suffit de nous prévenir, au plus tard la veille.

Les familles des résidents voudront bien avoir la gentillesse de nous communiquer leur nouvelle adresse ou numéro de téléphone, en cas de changement ou déplacement, afin que nous puissions les joindre facilement.

Les prix de journée 2003 sont indiqués sur les arrêtés ci-joints.

En cas d'hospitalisation, ou d'absence dans la famille, seul le tarif hébergement est appliqué.

Vous trouverez ci-joint :

- Une fiche de renseignements à compléter, afin que le secrétariat puisse effectuer les éventuelles démarches administratives à l'entrée du résident. Cette fiche est à nous renvoyer complétée. A réception de ces documents, nous procéderons à l'inscription.
- La liste des documents à joindre à la fiche de renseignements.
- Une grille médicale à faire compléter par le médecin traitant afin de déterminer le degré de dépendance du futur résident.

Pour de plus amples informations, une secrétaire se tient à votre entière disposition, à l'accueil.

Nous serons heureux de recueillir tout renseignement nous permettant de mieux connaître le futur résident, afin de lui faciliter dans les meilleures conditions possibles son adaptation parmi nous.

Le Directeur,

G. CHANUC